

Vouvry

bourgeoisie

COMPTES 2023





BOURGEOISIE DE VOUVRY

COMPTES 2023

Les comptes 2023 de la Bourgeoisie de Vouvry bouclent sur un excédent de revenus de Fr. 20'616.92 alors que le budget prévoyait un résultat de Fr. 16'200.-, soit une amélioration d'environ Fr. 4'400.-. Ce meilleur résultat s'explique notamment par des revenus locatifs plus importants pour le bâtiment l'Améthyste, qui abrite des appartements protégés, et par des charges d'entretien des immeubles en baisse. Le détail vous est présenté ci-après.

COMMENTAIRES PAR DICASTERE :

Administration générale

Ce chapitre présente un excédent de charges de Fr. 26'398.55, soit une augmentation de Fr. 6'399.- par rapport au budget. Cette hausse s'explique au niveau des impôts communaux et cantonaux, le bénéfice imposable étant en 2022 de Fr. 100'000.- supplémentaires.

Agriculture / Alpages

Le budget pour ce chapitre prévoyait un excédent de charges de Fr. 142'500.- et les comptes arrêtés au 31.12.2023 affichent un résultat de Fr. 147'910.-, soit une augmentation de charges d'environ Fr. 5'410.-.

Une augmentation de Fr. 31'878.- est constatée au niveau de l'entretien des chemins d'alpage. Il convient de relever l'achat d'un broyeur pour la réfection des chemins d'alpage. A noter que cette acquisition a été partagée avec la Commune de Vouvry.

Concernant les bâtiments et chalets d'alpage, Fr. 24'833.- budgétés n'ont finalement pas été utilisés.
La rénovation de la laiterie de Taney a coûté Fr. 41'554.-.

Sylviculture

Le dicastère de la sylviculture termine en 2023 avec Fr. 42'413.- de charges, soit une hausse de Fr. 24'213.- par rapport au budget.
C'est au niveau des biens et services que l'augmentation est constatée, et plus particulièrement pour les frais de coupe de bois et transport + Fr. 13'000.- ainsi que pour la construction et l'entretien des routes forestières + Fr. 16'300.-

Pour mémoire, la subvention unique prévue pour le projet de réserve forestière, Fr. 285'254.50, a été versée en fin d'année 2022. Un règlement d'utilisation du fonds forestier de réserve a été approuvé par l'assemblée primaire en date du 17.06.2024. Ce fonds n'a pas été utilisé au vu du résultat de l'exercice ; au 31.12.2023, il totalise plus de Fr. 771'000.—.

Intérêts

L'intérêt sur le compte courant entre la Commune et la Bourgeoisie a été calculé sur une dette moyenne annuelle au taux de 1.35%.
Le taux de l'emprunt lié au financement des halles au chemin des Chambettes, Fr. 1'276'000.-, a été renégocié avec la Commune à 1.9%.

Immeubles

Ce chapitre présente un excédent de revenus de Fr. 304'598.01, soit une augmentation de Fr. 30'998.- par rapport au budget.

Les coûts d'entretien des bâtiments ont diminué de Fr. 9'807.- par rapport au budget 2023. Il y a eu finalement moins de frais qu'initialement prévus.

Les rendements de l'immeuble Améthyste sont supérieurs de Fr. 33'785.- à ceux budgétisés. A noter qu'un montant de Fr. 46'000.- a pu être attribué au 31.12.2023 au fonds de rénovation des appartements protégés. Et enfin, selon les informations communiquées par la société Orlatti, la décharge de Barnex n'a pas été exploitée durant l'année 2023. Le budget prévoyait une rentrée de Fr. 15'000.-, or rien n'a été encaissé.

En conclusion, nous constatons que la fortune de la Bourgeoisie s'élève au 31.12.2023 à Fr. 10'247'194.-, ce qui démontre une situation financière saine.

Pour mémoire, le crédit d'engagement voté par l'assemblée bourgeoise pour la rationalisation des alpages de la Jeur et de Loz s'élève à Fr. 1'200'000.—. Les frais engagés depuis 2020 sont liés aux honoraires des bureaux réalisant l'étude préliminaire. Les rénovations seront effectuées progressivement durant les années à venir.

Vouvry, le 18 juin 2024

BOURGEOISIE DE VOUVRY

LA PRESIDENTE :
V. DIAB-VUADENS



LE SECRETAIRE :
Y. FOLLONIER



BOURGEOISIE DE VOUVRY		Bilan 2023	Bilan 2022
0000.1	ACTIF		
0000.10	PATRIMOINE FINANCIER		
0000.100	DISPONIBILITES		
0000.1000.00	Caisse		2'891.05
0000.100	DISPONIBILITES		2'891.05
0000.104	ACTIFS DE REGULARISATION		
0000.1041.00	Actifs de regularisation	223'784.84	210'057.11
0000.104	ACTIFS DE REGULARISATION	223'784.84	210'057.11
0000.108	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANCIER		
0000.1080	TERRAINS PF		
0000.1080.00	Terrains agricoles et ind	1'292'090.80	1'292'090.80
0000.1080	TERRAINS PF	1'292'090.80	1'292'090.80
0000.1084	BATIMENTS PF		
0000.1084.00	Bâtiments et bien-fonds	1'661'380.00	1'661'380.00
0000.1084.01	Appartements protégés	9'930'664.60	9'930'664.60
0000.1084.02	Chalets Jeur - Loz	60'360.10	60'360.10
0000.1084.03	Alpages et bâtiments d'alpages	1'431'358.30	1'431'358.30
0000.1084	BATIMENTS PF	13'083'763.00	13'083'763.00
0000.108	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANCIER	14'375'853.80	14'375'853.80
0000.10	PATRIMOINE FINANCIER	14'599'638.64	14'588'801.96
0000.14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
0000.140	IMMOBILISATIONS CORPORELL		
0000.1400	TERRAINS PA		
0000.1400.00	Terrains non bâtis	529'105.00	529'105.00
0000.1400	TERRAINS PA	529'105.00	529'105.00
0000.1405	FORETS / ALPAGES		
0000.1405.00	Fôrets, prés	2'493'666.50	2'493'666.50
0000.1405	FORETS / ALPAGES	2'493'666.50	2'493'666.50
0000.140	IMMOBILISATIONS CORPORELL	3'022'771.50	3'022'771.50
0000.1452	PARTICIPATIONS COMMUNES ET SYNDICATS DE COMMUNE		
0000.1452.00	Ass. Forestière Vaudoise	1.00	1.00

BOURGEOISIE DE VOUVRY		Bilan 2023	Bilan 2022
0000.1452.01	Triage de Châble-Croix	1.00	1.00
0000.1452	PARTICIPATIONS COMMUNES ET SYNDICATS DE COMMUNE	2.00	2.00
0000.1454	PARTICIPATIONS AUX ENTREPRISES PUBLIQUES		
0000.1454.00	Gemmes Sàrl	10'000.00	10'000.00
0000.1454	PARTICIPATIONS AUX ENTREPRISES PUBLIQUES	10'000.00	10'000.00
0000.14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	3'032'773.50	3'032'773.50
0000.1	ACTIF	17'632'412.14	17'621'575.46
0000.2	PASSIF		
0000.200	ENGAGEMENTS COURANTS		
0000.2001	COMPTES COURANTS AVEC DES TIERS		
0000.2001.00	Commune Vouvry c/c	-107'356.29	-161'242.28
0000.2001	COMPTES COURANTS AVEC DES TIERS	-107'356.29	-161'242.28
0000.200	ENGAGEMENTS COURANTS	-107'356.29	-161'242.28
0000.201	DETTES COURT TERME		
0000.2011	DETTES MOYEN & LONG TERME		
0000.2011.00	Municipalité de Vouvry		-5'000'000.00
0000.2011.01	Municipalité de Vouvry Halle exBouquerod	-906'000.00	-906'000.00
0000.2011.02	Municipalité de Vouvry Halle exParchet	-370'000.00	-370'000.00
0000.2011	DETTES MOYEN & LONG TERME	-1'276'000.00	-6'276'000.00
0000.201	DETTES COURT TERME	-1'276'000.00	-6'276'000.00
0000.2041	PASSIFS DE REGULARISATION		
0000.2041.00	Charges à payer		-1'894.25
0000.2041	PASSIFS DE REGULARISATION		-1'894.25
0000.206	DETTES LONG TERME		
0000.2064.00	Municipalité de Vouvry	-3'000'000.00	
0000.2064.01	Municipalité de Vouvry	-2'000'000.00	
0000.206	DETTES LONG TERME	-5'000'000.00	
0000.29	FINANCEMENT SPECIAUX		
0000.291	ENGAGEMENTS ENVERS DES ENTITES PARTICULIERES		
0000.2910.00	Fonds de reboisement	-771'862.20	-771'862.20
0000.2910.02	Fonds rénovation appart. protégés	-230'000.00	-184'000.00
0000.291	ENGAGEMENTS ENVERS DES ENTITES PARTICULIERES	-1'001'862.20	-955'862.20
0000.299	FORTUNE NETTE		
0000.2990.00	Résultat de l'exercice	-20'616.92	-48'751.46
0000.2999.00	Capital	-10'226'576.73	-10'177'825.27
0000.299	FORTUNE NETTE	-10'247'193.65	-10'226'576.73

BOURGEOISIE DE VOUVRY		Bilan 2023	Bilan 2022
0000.29	FINANCEMENT SPECIAUX	-11'249'055.85	-11'182'438.93
0000.2	PASSIF	-17'632'412.14	-17'621'575.46
Bilan			

Annexe au bilan au 31 décembre 2023

1. Engagements hors bilan

- cautionnements et autres garanties en faveur de tiers : aucun
- gages constitués en faveur de tiers : aucun

2. Autres informations

- participation à des personnes morales de droit privé qui accomplissent des tâches communales : aucune
- engagements de leasings : aucun

3. Bourgeois domiciliés au 31.12.2023 : 517 s/4'557 habitants, soit env. 11 %

4. Valeur des sommes d'assurances des biens de la Bourgeoisie : Fr. 20'484'600.- y.c. l'immeuble Améthyste

Récapitulation du compte administratif

02/05/2024 - 10:44:21

0 Administration générale
8 Economie publique
9 Finance et impôts

Total

Excédent de revenus ou de charges

Investissements nets

Comptes 2022				Budget 2023				Comptes 2023			
Fonctionnement		Investissements		Fonctionnement		Investissements		Fonctionnement		Investissements	
Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
18'248.55				20'000.00				26'398.55			
483'254.80	339'178.90			205'700.00	45'000.00			237'611.84	47'288.60		
142'803.73	353'879.64			151'200.00	348'100.00			139'529.98	376'868.69		
644'307.08	693'058.54	0.00	0.00	376'900.00	393'100.00	0.00		403'540.37	424'157.29	0.00	0.00
48'751.46				16'200.00				20'616.92			
693'058.54	693'058.54			393'100.00	393'100.00			424'157.29	424'157.29		
mobilisations incorporelles		Financement des investissements				Financement des investissements				Financement des investissements	
		0.00				0.00				0.00	
		0.00				0.00				0.00	
		0.00				0.00				0.00	
		48'751.46				16'200.00				20'616.92	
		-48'751.46				-16'200.00				-20'616.92	
		Modification du capital				Modification du capital				Modification du capital	
		0.00				0.00				0.00	
		-48'751.46				-16'200.00				-20'616.92	
		0.00				0.00				0.00	
48'751.46		16'200.00		20'616.92							
48'751.46				16'200.00		20'616.92					

Comptes de Fonctionnement		Comptes Charges	2022 Revenus	Budget Charges	2023 Revenus	Comptes Charges	2023 Revenus
0220	ADMINISTRATION GENERALE						
0220.31	BIENS, SERVICES & MARCH.						
0220.3132.00	Frais fiduciaire	3'123.30		3'500.00		3'231.00	
0220.3137.00	Impôts communaux et cantonaux	14'775.25		15'000.00		21'473.45	
0220.3199.00	Frais divers	350.00		1'500.00		1'694.10	
0220.31	TOTAL BIENS, SERVICES & MARCH.	18'248.55		20'000.00		26'398.55	
0220	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	18'248.55		20'000.00		26'398.55	

 **Vouvry**
commune 

Comptes de Fonctionnement		Comptes Charges	2022 Revenus	Budget Charges	2023 Revenus	Comptes Charges	2023 Revenus
8180	AGRICULTURE						
8180.30	CHARGES DU PERSONNEL						
8180.3000.00	Commissions	851.65		4'000.00		673.80	
8180.30	TOTAL CHARGES DU PERSONNEL	851.65		4'000.00		673.80	
8180.31	BIENS, SERVICES & MARCH.						
8180.3134.00	Assurance pour alpages	6'444.80		6'500.00		6'761.41	
8180.3141.00	Routes et chemins agricoles	5'914.60					
8180.3141.01	Entretien chemins alpages	42'888.55		52'400.00		84'278.05	
8180.3144.00	Bâtiments et chalets d'alpage	104'586.15		123'600.00		92'470.13	
8180.3144.01	Transformations Jeur-Loz					6'296.70	
8180.3170.00	Frais divers			1'000.00		890.10	
8180.31	TOTAL BIENS, SERVICES & MARCH.	159'834.10		183'500.00		190'696.39	
8180.44	REVENUS DES BIENS						
8180.4470.00	Locations et droits d'herbe		45'460.00		45'000.00		43'460.00
8180.44	TOTAL REVENUS DES BIENS		45'460.00		45'000.00		43'460.00
8180	TOTAL AGRICULTURE	160'685.75	45'460.00	187'500.00	45'000.00	191'370.19	43'460.00

Comptes de Fonctionnement		Comptes Charges	2022 Revenus	Budget Charges	2023 Revenus	Comptes Charges	2023 Revenus
8200	SYLVICULTURE						
8200.30	CHARGES DU PERSONNEL						
8200.3000.00	Commission sylviculture	425.85		2'000.00		336.90	
8200.30	TOTAL CHARGES DU PERSONNEL	425.85		2'000.00		336.90	
8200.31	BIENS, SERVICES & MARCH.						
8200.3130.00	Frais de coupe et transport	18'521.00				12'623.50	
8200.3130.01	Autres dépenses	1'975.70		1'200.00		1'309.20	
8200.3141.00	Construction & entretien routes forestières	16'392.00		15'000.00		25'709.30	
8200.3141.01	Réfection intempéries					6'262.75	
8200.31	TOTAL BIENS, SERVICES & MARCH.	36'888.70		16'200.00		45'904.75	
8200.35	ATTRIB. AUX FINANCEMENTS SPECIAUX						
8200.3511.00	Attribution au fonds forestier	285'254.50					
8200.35	TOTAL ATTRIB. AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	285'254.50					
8200.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS						
8200.4250.00	Vente de bois		8'464.40				3'828.60
8200.42	TOTAL CONTRIBUTIONS DE TIERS		8'464.40				3'828.60
8200.44	REVENUS DES BIENS						
8200.4490.00	Autres revenus financiers		285'254.50				
8200.44	TOTAL REVENUS DES BIENS		285'254.50				
8200	TOTAL SYLVICULTURE	322'569.05	293'718.90	18'200.00		46'241.65	3'828.60

Comptes de Fonctionnement		Comptes Charges	2022 Revenus	Budget Charges	2023 Revenus	Comptes Charges	2023 Revenus
9610	INTERETS						
9610.34	INTERETS PASSIFS						
9610.3400.00	Intérêts c/c Commune	4'722.00		6'700.00		1'800.90	
9610.3400.01	Intérêts moyen et long terme	60'126.70		70'000.00		75'146.40	
9610.34	TOTAL INTERETS PASSIFS	64'848.70		76'700.00		76'947.30	
9610	TOTAL INTERETS	64'848.70		76'700.00		76'947.30	

Comptes de Fonctionnement		Comptes Charges	2022 Revenus	Budget Charges	2023 Revenus	Comptes Charges	2023 Revenus
9630	IMMEUBLES ET TITRES PF						
9630.31	BIENS, SERVICES & MARCH.						
9630.3132.00	Frais d'actes	2'649.60					
9630.31	TOTAL BIENS, SERVICES & MARCH.	2'649.60					
9630.34	BIENS, SERVICES & MARCH.						
9630.3431.00	Entretien des bâtiments	25'344.63		25'000.00		15'192.69	
9630.3431.03	Appartements protégés			46'000.00			
9630.3439.00	Assurance bâtiments	461.80		3'500.00		1'389.99	
9630.3510.00	Attribution fonds rénov. Améthyste	46'000.00					
9630.3511.00	Attribution fonds rénov. Améthyste					46'000.00	
9630.3660.00	Amortissement part sociale	3'499.00					
9630.34	TOTAL BIENS, SERVICES & MARCH.	75'305.43		74'500.00		62'582.68	
9630.44	CONTRIBUTIONS						
9630.4430.00	Revenus Améthyste		204'859.19		190'000.00		223'784.84
9630.4430.01	Locations et DDP		145'795.45		143'100.00		143'395.85
9630.4430.02	Décharge Barnex				15'000.00		
9630.4510.00	Dissolution fonds de la cible		3'225.00				
9630.44	TOTAL CONTRIBUTIONS		353'879.64		348'100.00		367'180.69
9630.46	SUBVENTIONS ACQUISES						
9630.4631.00	Subvention cantonale						9'688.00
9630.46	TOTAL SUBVENTIONS ACQUISES						9'688.00
9630	TOTAL IMMEUBLES ET TITRES PF	77'955.03	353'879.64	74'500.00	348'100.00	62'582.68	376'868.69
	Total compte de Fonctionnement	644'307.08	693'058.54	376'900.00	393'100.00	403'540.37	424'157.29
	Excédent de revenus ou de charges	48'751.46		16'200.00		20'616.92	

Tableau des crédits d'engagements et complémentaires utilisés et encore disponibles
OGFCo, art. 81 et 82

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissem ent	Organe compétent : décision du		Montant	Conseil Municipal décision du :	Montant	Assemblée primaire décision du :				
			Conseil Municipal	Assemblée primaire								
	Projet de rationalisation des alpages de la Jeur et de Loz	1'200'000		26.11.2018					1'200'000	79'312	1'120'688	fin du projet

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.



Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires assemblée primaire
OGFCo, art. 83 et 84

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en francs	Date décision

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs à 50'000 ne figurent pas dans ce tableau.
Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau.

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	309'553.58	376'900.00	357'540.37
Revenus financiers	+ CHF	689'833.54	393'100.00	424'157.29
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	380'279.96	16'200.00	66'616.92
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	380'279.96	16'200.00	66'616.92
Amortissements planifiés	- CHF	3'499.00	-	-
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	331'254.50	-	46'000.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	3'225.00	-	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	48'751.46	16'200.00	20'616.92
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	-	-	-
Recettes	- CHF	-	-	-
Investissements nets	= CHF	-	-	-
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	380'279.96	16'200.00	66'616.92
Investissements nets	- CHF	-	-	-
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	-	-
Excédent de financement	= CHF	380'279.96	16'200.00	66'616.92

Aperçu du bilan

Etat 31.12.2022

Etat 31.12.2023

1	Actif	17'621'575.46	17'632'412.14
	Patrimoine financier	14'588'801.96	14'599'638.64
100	Disponibilités et placements à court terme	2'891.05	-
101	Créances	-	-
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	210'057.11	223'784.84
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	-	-
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	14'375'853.80	14'375'853.80
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	3'032'773.50	3'032'773.50
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	3'022'771.50	3'022'771.50
142	Immobilisations incorporelles	-	-
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	10'002.00	10'002.00
146	Subventions d'investissement	-	-
2	Passif	17'621'575.46	17'632'412.14
	Capitaux de tiers	6'439'136.53	6'383'356.29
200	Engagements courants	161'242.28	107'356.29
201	Engagements financiers à court terme	6'276'000.00	1'276'000.00
204	Passifs de régularisation	1'894.25	-
205	Provisions à court terme	-	-
206	Engagements financiers à long terme	-	5'000'000.00
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
	Capital propre	11'182'438.93	11'249'055.85
29	Capital propre	11'182'438.93	11'249'055.85

Compte de résultats selon les tâches		Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale		18'248.55	-	20'000.00	-	26'398.55	-
1 Ordre et sécurité publics, défense		-	-	-	-	-	-
2 Formation		-	-	-	-	-	-
3 Culture, sports et loisirs, église		-	-	-	-	-	-
4 Santé		-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale		-	-	-	-	-	-
6 Trafic et télécommunications		-	-	-	-	-	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire		-	-	-	-	-	-
8 Economie publique		483'254.80	339'178.90	205'700.00	45'000.00	237'611.84	47'288.60
9 Finances et impôts		142'803.73	353'879.64	151'200.00	348'100.00	139'529.98	376'868.69
Total des charges et des revenus		644'307.08	693'058.54	376'900.00	393'100.00	403'540.37	424'157.29
Excédent de charges			-		-		-
Excédent de revenus		48'751.46		16'200.00		20'616.92	

Compte de résultats selon les natures		Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel		1'277.50		6'000.00		1'010.70	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		217'620.95		219'700.00		262'999.69	
33 Amortissements du patrimoine administratif		-		-		-	
34 Charges financières		90'655.13		151'200.00		93'529.98	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux		331'254.50		-		46'000.00	
36 Charges de transferts		3'499.00		-		-	
37 Subventions redistribuées		-		-		-	
38 Charges extraordinaires		-		-		-	
39 Imputations internes		-		-		-	
40 Revenus fiscaux			-		-		-
41 Patentes et concessions			-		-		-
42 Taxes			8'464.40		-		3'828.60
43 Revenus divers			-		-		-
44 Revenus financiers			681'369.14		393'100.00		410'640.69
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			3'225.00		-		-
46 Revenus de transferts			-		-		9'688.00
47 Subventions à redistribuer			-		-		-
48 Revenus extraordinaires			-		-		-
49 Imputations internes			-		-		-
Total des charges et des revenus		644'307.08	693'058.54	376'900.00	393'100.00	403'540.37	424'157.29
Excédent de charges			-		-		-
Excédent de revenus		48'751.46		16'200.00		20'616.92	

Rapport de l'auditeur indépendant sur les comptes annuels 2023 à l'Assemblée primaire de la Bourgeoisie de VOUVRY

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Bourgeoisie de VOUVRY, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le compte des investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Bourgeoisie de VOUVRY, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil bourgeoisial relatives aux comptes annuels

Le Conseil bourgeoisial est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions des art. 74 et ss de la LCo ainsi que l'OGFCo. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Bourgeoisie.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil bourgeoisial, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo, des art. 89 et 90 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

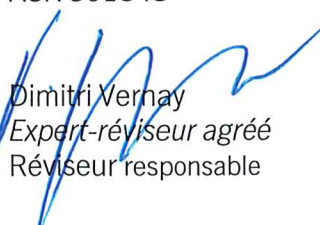
Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée,
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo,
- l'endettement de la Bourgeoisie de VOUVRY est nul et que, durant l'exercice, il a diminué par rapport à l'année précédente,
- selon notre appréciation, la Bourgeoisie de VOUVRY est en mesure de faire face à ses engagements,
- l'entretien final avec le Conseil bourgeoisial a eu lieu

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Martigny, le 27 mai 2024

NOFIVAL SA
ASR 501643



Dimitri Vernay
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Marion Theillard-Boni
Réviseur agréée

L'assemblée primaire est convoquée à la salle Arthur-Parchet, le

Lundi 17 juin 2024 à 19h00

- 1 Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
- 2 Comptes 2023 de la Municipalité
- 3 Point de situation sur le projet de démolition des bâtiments sis sur les parcelles communales nos 3385, 3386 et 3387 (nom local « Les Iles ») ainsi que sur la nécessité de dépollution du site et demande pour le démarrage anticipé des travaux sur la parcelle no 3387
- 4 Informations sur les dossiers en cours
- 5 Divers

L'assemblée bourgeoisiale est convoquée à la salle Arthur-Parchet, le

Lundi 17 juin 2024 à la suite de l'assemblée primaire

- 1 Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
- 2 Comptes 2023 de la Bourgeoisie
- 3 Directive concernant la gestion du fonds forestier de réserve de la Bourgeoisie de Vouvry
- 4 Divers

Conformément aux dispositions légales, les procès verbaux des dernières assemblées du 11 décembre 2023 ainsi que les documents en lien avec les points à l'ordre du jour sont disponibles pour consultation au bureau communal aux heures régulières d'ouverture.

Nous invitons les citoyennes et citoyens à faire parvenir leurs questions particulières à l'Administration communale, (info@vouvry.ch) d'ici au 12 juin 2024. Ceci permettra à nos Autorités d'y répondre au mieux.



COMPTES 2023

Les comptes 2023 de la Bourgeoisie de Vouvry ont été approuvés par le Conseil bourgeoisial, en date du 06.05.2024.

Ils ont été approuvés par l'Assemblée bourgeoisiale le 17.06.2024.

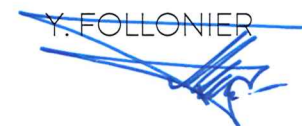
ADMINISTRATION BOURGEOISIALE DE VOUVRY

La Présidente :



V. DIAB-VUADENS

Le Secrétaire :



Y. FOLLONIER